



**Le Jura Libre n° 2873 du jeudi 6 février 2014**

**Editorial**

**Laurent Girardin**

## **L'ambiguïté d'une élection**

Le canton de Berne renouvellera ses autorités le 30 mars prochain. Si la future composition du gouvernement du Grosskanton sera sans intérêt et sans importance pour les militants séparatistes, d'aucuns pensent qu'il n'en ira pas de même concernant l'élection au Grand Conseil et au Conseil du Jura berné (CJB).

Au législatif cantonal, les partis autonomistes tenteront en effet de décrocher une partie des 12 sièges sur 160 qui sont dévolus à l'arrondissement administratif du Jura-Sud. Ils en feront de même pour les 24 sièges du CJB.

Du côté du Mouvement autonomiste jurassien, la question s'est à nouveau posée de savoir à quoi peut bien servir l'investissement de députés séparatistes dans une politique d'Etat qui finit toujours par se retourner contre eux. La réflexion s'est faite avec plus d'acuité encore au vu du résultat du 24 novembre 2013.

Comme l'a relevé dernièrement Pierre-André Comte, secrétaire général du mouvement de lutte, la politique de la « chaise vide » est dangereuse à plus d'un titre. D'abord, elle annihile le devoir de vigilance auquel s'astreignent en toute connaissance de cause les Jurassiens et ensuite elle ne participe pas à la sauvegarde de notre idéal politique et de notre patrimoine identitaire.

Le Mouvement autonomiste jurassien soutiendra donc tout naturellement les candidats séparatistes et invitera ses militants à leur accorder leur soutien inconditionnel.

A l'échelon régional comme à celui du canton, ces scrutins ne déchaîneront cependant pas les passions. Le taux de participation atteindra sans doute péniblement la barre des 30%, comme lors des précédents renouvellements. Même l'élection du Conseil du Jura berné, organe creux et superflu présenté par les probernois comme la panacée pour la minorité francophone du canton de Berne, ne dérogera pas à la règle.

Au milieu de ce flot d'indifférence et nonobstant la position légitime du Mouvement autonomiste jurassien, bon nombre de séparatistes, déçus par le manque d'audace d'un Jura-Sud qui a récemment confirmé son allégeance à ses maîtres bernois, choisiront délibérément de boudier cette votation, voire pour quelques-uns d'entre eux de voter blanc ou d'inscrire « Jura libre » sur leur bulletin de vote. Pourra-t-on les en blâmer ? Nullement.

Si le travail de nos trois valeureux députés au Grand Conseil mérite le respect, comment ne pas comprendre que certains puissent y voir une quête de l'impossible, une condamnation perpétuelle à avaler des couleuvres ?

D'un autre côté, comment accorder du crédit à un Conseil du Jura berné dont nous dénonçons à longueur d'année le vide nauséeux qui le caractérise ? Ce néant politique, conçu comme une absence de tout – pour reprendre une expression chère au philosophe français Henri Bergson -, mérite-t-il une présence autonomiste ? Se poser la question n'est certes pas anodin. Et quoi qu'il en soit, le vote d'abstention de ces séparatistes aura aussi valeur d'acte militant.